

**KÄRCHER**



# **KÄRCHER DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

Alfred Kärcher SE & Co. KG

## 1. Introduction

En tant qu'entreprise familiale, Kärcher s'est engagée depuis sa fondation à adopter des pratiques commerciales durables et à long terme. En tant qu'entreprise opérant dans le monde entier, Kärcher est conscient de sa responsabilité de protéger les droits de l'homme et l'environnement et la prend très au sérieux. Cette responsabilité est déjà ancrée dans divers documents de Kärcher. Il s'agit notamment du code de conduite de Kärcher, disponible à l'adresse suivante [https://s1.kaercher-media.com/media/file/235781/2024-03\\_karcher\\_code\\_of\\_conduct\\_en\\_online.pdf](https://s1.kaercher-media.com/media/file/235781/2024-03_karcher_code_of_conduct_en_online.pdf)

Avec cette déclaration de politique, le conseil d'administration de Kärcher étend les mesures et les processus définis dans les réglementations existantes pour la mise en œuvre des droits de l'homme et de la protection de l'environnement. Ces responsabilités du conseil d'administration sont réparties entre plusieurs secteurs du conseil d'administration. Cette déclaration de politique est basée sur l'analyse des risques effectuée dans notre propre secteur d'activité et en ce qui concerne nos chaînes d'approvisionnement.

## 2. Gestion des risques et suivi de la gestion des risques

Kärcher maintient un système général de gestion des risques pour tous les risques pertinents de l'entreprise. Ces dernières années, les thèmes des droits de l'homme et de l'environnement, y compris les risques environnementaux de la loi sur la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement, ont été de plus en plus intégrés dans cette gestion des risques. Nous considérons la surveillance de tous les risques comme un processus continu, étroitement intégré aux processus opérationnels.

Notre gestion des risques tient compte, entre autres, des obligations suivantes en matière de diligence raisonnable :

- Analyses des risques récurrents et liés à des événements.
- L'élaboration et la mise en œuvre de mesures préventives et correctives
- Mise en place d'une procédure de traitement des plaintes
- Documentation permanente sur le respect des obligations de diligence raisonnable
- L'établissement de rapports méthodiques
- Contrôle de l'efficacité des mesures mises en œuvre

Avant tout, Kärcher a nommé un responsable des droits de l'homme qui surveille la gestion des risques liés à la loi sur la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement, en particulier en ce qui concerne le respect et la mise en œuvre des obligations légales en matière de diligence raisonnable.

### Analyse des risques et responsabilités

L'analyse des risques dans notre propre domaine d'activité et le long de nos chaînes d'approvisionnement mondiales sont les éléments centraux de notre gestion des risques. En

utilisant une analyse de risque complète, Kärcher identifie les impacts négatifs possibles en ce qui concerne les droits de l'homme et les risques environnementaux mentionnés dans la loi sur la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les personnes potentiellement affectées par ces risques. Sur la base des risques identifiés au cours de cette analyse, Kärcher les pondère en utilisant des critères d'adéquation et en déduit les risques prioritaires ainsi que les mesures préventives et correctives. Lors de l'analyse des risques et de l'élaboration de ces mesures, les parties prenantes concernées sont impliquées dans la mesure du possible et les informations issues de la procédure de réclamation sont utilisées. L'efficacité des mesures mises en œuvre et l'ensemble de la gestion des risques sont vérifiés régulièrement - au moins une fois par an - et développés en permanence. Tous les processus, mesures et résultats sont documentés. Le service des achats est responsable des risques liés aux fournisseurs ; le terme "fournisseur" correspond à la terminologie utilisée dans la loi sur le devoir de vigilance à l'égard de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Due Diligence Act). L'analyse des risques dans notre propre domaine d'activité relève de la responsabilité du département chargé du développement durable.

### Résumé de l'analyse des risques

L'analyse de risque initiale concernant les droits de l'homme et les risques environnementaux réglementés par la loi sur la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement a commencé en 2022 par les départements définis. Cette analyse de risque annuelle couvre les fournisseurs directs et le propre secteur d'activité de Kärcher. Dans ce que l'on appelle l'analyse abstraite des risques, les risques liés au pays et à l'industrie sont examinés en premier lieu.

L'analyse régulière des risques pour les fournisseurs directs ainsi que dans notre propre secteur d'activité a été menée et sera menée en plusieurs étapes. L'analyse abstraite des risques constitue la première étape. Tous les fournisseurs directs ayant une relation commerciale active dans toutes les filiales de Kärcher ont été enregistrés et affectés à une catégorie de produits ou de services et à un pays. En outre, afin de créer de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement, le volume de commande respectif des fournisseurs directs au cours du dernier exercice financier a été enregistré. Dans l'étape suivante, cette base de données a permis d'identifier de manière abstraite les risques spécifiques à un pays ou à un secteur d'activité. Pour ce faire, des indices basés sur des outils tels que l'indice d'esclavage moderne ou l'indice de santé environnementale EPI ont été utilisés.

L'analyse des risques dans votre propre domaine d'activité se fait également en plusieurs étapes. Les risques abstraits ont d'abord été identifiés à l'aide d'indices mondiaux et en tenant compte de sources accessibles au public. L'analyse comprend tous les risques mentionnés dans la loi sur le devoir de vigilance à l'égard de la chaîne d'approvisionnement. L'accent est mis sur les intérêts de nos propres employés ainsi que sur ceux d'autres groupes de personnes. Il est également important pour Kärcher d'évaluer le risque d'atteinte aux personnes ou à l'environnement par le biais de ses propres activités commerciales.

### Analyse concrète des risques, pondération et hiérarchisation des risques identifiés

Analyse concrète des risques, pondération et hiérarchisation des risques identifiés Dans une deuxième étape, les risques identifiés de manière abstraite sont rendus plus concrets. Au cours de cette analyse concrète des risques, des violations concrètes des droits de l'homme et des normes environnementales sont identifiées pour chaque fournisseur en ce qui concerne les fournisseurs directs, à l'aide d'un logiciel. En outre, les réponses aux questionnaires envoyés aux fournisseurs sont prises en compte dans le cadre de l'analyse concrète des risques. Il en va de même pour les certificats et les rapports d'audit existants. Dans le cadre de l'analyse concrète des risques dans notre propre domaine d'activité, les unités et filiales correspondantes sur lesquelles Kärcher exerce une influence décisive et pour lesquelles des risques abstraits accrus ont été identifiés dans le cadre de l'analyse abstraite des risques ont été examinées en vue d'une plausibilité et d'une vérification plus approfondies de ces risques. Entre autres, ces unités et filiales ont été interrogées sur ces risques concrets, et leur gestion et les risques ont été spécifiés sur la base des réponses.

Dans une dernière étape, les risques identifiés sont classés par ordre de priorité sur la base des critères d'adéquation prévus par la loi, tant dans notre propre domaine d'activité qu'en ce qui concerne nos fournisseurs directs.

### Analyse des risques liés aux événements

D'autres analyses de risques sont effectuées le cas échéant si Kärcher a des preuves réelles qu'un risque au sens de la loi sur la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement semble possible, ou si Kärcher doit s'attendre à une situation de risque considérablement modifiée ou élargie dans la chaîne d'approvisionnement. L'analyse des risques liés aux événements peut se référer à toutes les unités et filiales dans notre propre domaine d'activité, aux fournisseurs directs et aux fournisseurs indirects connus de Kärcher.

## **3. Risques prioritaires et élaboration de mesures préventives et correctives**

En utilisant l'analyse des risques, Kärcher a identifié les risques prioritaires suivants dans son propre domaine d'activité dans les régions d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Afrique et d'Amérique du Sud :

- Maintien de la santé et de la sécurité au travail en raison des risques liés aux pays dans les différentes filiales locales
- Respect des réglementations en matière de protection de l'environnement en raison des risques pays dans les différentes filiales locales.

L'analyse et la pondération des risques liés aux fournisseurs directs ont permis d'identifier les risques prioritaires suivants en Asie, en Europe et en Amérique du Sud :

- La garantie des heures de travail et des pauses
- Le maintien des normes de sécurité sur le lieu de travail
- Maintenir le paiement d'un salaire équitable
- Éviter les instructions et les contrôles déficients de la part des forces de sécurité extérieures.

Si des risques ou des violations imminentes sont identifiés à la suite de l'analyse des risques que nous avons effectuée, Kärcher prendra des mesures préventives appropriées et basées sur les risques et - dans le cas de violations réelles ou imminentes - prendra immédiatement des mesures correctives appropriées et basées sur les risques.

#### **4. Attentes envers nos propres employés**

Kärcher attend de ses employés qu'ils respectent strictement tous les droits de l'homme ainsi que la diligence raisonnable et les interdictions en matière d'environnement. Tous les employés de notre propre secteur d'activité sont liés par le Code de conduite de Kärcher. Afin de sensibiliser ses employés au respect des droits de l'homme, Kärcher organise également des formations régulières pour les employés qui agissent de manière responsable. En outre, les employés impliqués dans les activités d'approvisionnement reçoivent une formation supplémentaire et sont donc également responsables du respect des droits de l'homme et des normes environnementales dans la chaîne d'approvisionnement.

Si, dans des cas exceptionnels, ces efforts ne sont pas suffisants et qu'une violation potentielle se produit dans son propre domaine d'activité, nous prendrons des mesures immédiates. Outre les personnes de contact responsables pour les employés et les parties prenantes externes, les mesures correctives les plus importantes sont les suivantes. Les règles définies comprennent des règles transparentes sur les mesures à prendre en cas d'infraction. Ces règles sont définies dans des règlements internes et des clauses contractuelles externes et comprennent d'autres options telles que des audits réalisés par nos propres employés ainsi que par des prestataires de services externes. Si nous avons une connaissance concrète de violations potentielles des droits de l'homme ou de l'environnement dans notre propre domaine d'activité, nous prendrons des mesures immédiates pour mettre fin à la violation ou au risque qui y est associé.

#### **5. Attente à l'égard des fournisseurs**

Nous avons défini nos principes et attentes en matière de droits de l'homme et d'environnement envers les fournisseurs directs dans un Code de conduite Kärcher pour les partenaires commerciaux, disponible à l'adresse <https://www.kaercher.com/int/inside-kaercher/company/supplier-area/compliance-csr.html>. En conséquence, ces principes sont pris en compte lors de la sélection des fournisseurs. En outre, nous prenons des mesures appropriées et basées sur le risque à l'égard de nos fournisseurs directs. Ces mesures comprennent des formations en face à face et en ligne, des brochures, des lignes directrices, des clauses contractuelles dans les contrats-cadres et les contrats individuels, ainsi que des consultations. Les documents pertinents pour la coopération sont les suivants

- Code de conduite Kärcher pour les partenaires commerciaux
- Accords d'assurance qualité
- Processus d'intégration des fournisseurs de matériel de production
- Formation

Si, dans des cas exceptionnels, ces efforts de prévention sont insuffisants et qu'une violation potentielle se produit chez un fournisseur direct ou indirect, nous prendrons immédiatement d'autres mesures, telles que l'élaboration d'un plan de redressement commun. La rupture d'une relation d'approvisionnement peut également être envisagée en dernier recours.

## **6. Procédure de réclamation**

Kärcher accorde de l'importance à une culture d'entreprise basée sur la confiance. Cela implique également de traiter ouvertement toute violation ou erreur. Les employés sont encouragés à contacter leurs directeurs, la personne responsable à l'interne ou les personnes responsables de la conformité à tout moment s'ils ont des questions ou des informations sur d'éventuelles irrégularités. En outre, les employés et les tiers externes, y compris les fournisseurs indirects, ont la possibilité de déposer une plainte ou un rapport via le système de dénonciation. Tous les dénonciateurs peuvent également le faire de manière totalement anonyme. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante <https://www.kaercher.com/int/inside-kaercher/company/compliance-and-integrity.html>

La procédure de réclamation proprement dite est décrite dans les règles de la procédure de réclamation publiées sur notre page d'accueil, qui peuvent également être consultées sur la page mentionnée ci-dessus.

## **7. Obligations en matière de documentation et de rapport**

Kärcher documente en particulier l'exécution de l'analyse des risques et les mesures préventives et correctives qui en découlent. Nous disposons d'un système de documentation permettant de vérifier si les mesures de prévention et de correction qui en découlent ont été mises en œuvre. Toutes les plaintes ainsi que les informations et la mise en œuvre de la procédure correspondante sont documentées. Une partie de la documentation est également réalisée par le biais du rapport annuel détaillé sur la situation des droits de l'homme et de l'environnement, qui est accessible au public sur le site Internet de Kärcher.

Kärcher remplit toutes les obligations de déclaration conformément aux exigences légales applicables.

## **8. Contrôle de l'efficacité**

Au moins une fois par an - mais aussi sur une base ad hoc - Kärcher vérifie l'efficacité des mesures de prévention et de correction mises en œuvre, de la gestion des risques et de la procédure de réclamation. L'efficacité est démontrée par les audits réalisés, les enquêtes auprès des employés et des fournisseurs, les résultats des plaintes spécifiques et les résultats de notre analyse continue des risques. Cette déclaration de politique générale a été mise en ligne à la disposition de tous les employés de Kärcher. En outre, la déclaration de politique générale a été présentée et discutée au sein de comités et de groupes de travail. Nos fournisseurs directs de matériaux de production ont reçu la déclaration de politique via notre portail des fournisseurs. En outre, tous les autres groupes d'intérêt, y compris les fournisseurs indirects, peuvent consulter la déclaration de politique sur notre site web à l'adresse suivante :

<https://www.kaercher.com/int/inside-kaercher/company/compliance-and-integrity.html>

D'autres informations de Kärcher sur les marques, les droits de l'homme et l'environnement sont disponibles en libre accès sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.kaercher.com/int/inside-kaercher.html>

Des rapports détaillés sur les activités individuelles sont disponibles dans notre magazine client "difference", également librement accessible sur la page web à l'adresse suivante : <https://www.kaercher.com/int/inside-kaercher/difference-kaercher-magazine/kaercher-stories /difference-download.html>

La présente déclaration de politique générale est régulièrement réexaminée et adaptée si nécessaire.

Le conseil d'administration d'Alfred Kärcher SE & Co. KG



Siège

Alfred Kärcher SE & Co. KG  
Alfred-Kärcher-Straße 28 - 40  
71364 Winnenden  
[www.kaercher.com](http://www.kaercher.com)